



## DÉCISION

**OBJET :**

**Affaire PRO22-002 : Rénovation et amélioration  
énergétique de la salle des Fêtes de Féternes  
Lot n°5 : Doublage, cloisons, faux plafonds,  
peintures**

Vu le Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Vu la délibération n° 2020-026 du 11 juin 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé pour publication au BOAMP le 21/10/2022 et le dossier mis en ligne sur MP74 le même jour,

Vu la date de remise des plis fixée au 21/11/2022,

Vu les cinq offres réceptionnées,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par Mme NOUVILLE, Maitre d'œuvre,

Il est décidé d'attribuer le lot n°5, comme suit :

N° de marché	Entreprise	Montants en € H.T.
MAR23-005	SAS SEDIP	29 014,53

Fait à Féternes, le 27 janvier 2022

Maxime JULLIARD  
Maire

